

LE CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES

La création du Centre de la francophonie des Amériques (Centre) découle de la volonté du gouvernement du Québec, exprimée dans sa politique en matière de francophonie canadienne, de mettre en mouvement la francophonie des Amériques. C'est un engagement par lequel le Québec se reconnaît une responsabilité à l'endroit des communautés francophones ainsi qu'une volonté d'affirmer le leadership mobilisateur qu'il entend exercer pour animer la vaste communauté des francophones et francophiles des Amériques dans le respect de leurs riches différences.

Le Centre de la francophonie des Amériques a pour mission de contribuer à la promotion et à la mise en valeur d'une francophonie porteuse d'avenir pour la langue française dans le contexte de la diversité culturelle. Pour remplir cette mission, il mise sur le renforcement et l'enrichissement des relations entre les communautés francophones ainsi que sur l'apport des nombreux francophiles du continent. Sa vision est celle d'une francophonie en mouvement, solidaire et inclusive regroupant les Amériques et dont les liens durables stimulent les échanges et les actions.

Les actions du Centre répondent à des valeurs qui lui sont chères et qui s'expriment par son engagement à l'égard de la langue française et son ouverture sur une francophonie plurielle dans les Amériques. Elles privilégient la créativité et l'innovation, la solidarité et la coopération dans le respect d'un devoir de mémoire.





TABLE DES MATIÈRES

- 4 MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET MOT DU MINISTRE
- 5 MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL
- 7 PRÉSENTATION DU CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES
- 8 CONSEIL D'ADMINISTRATION
- 12 L'ÉQUIPE DU CENTRE
- **14** PLAN STRATÉGIQUE
- **16** BILAN DES ACTIVITÉS
- 29 | PARTENAIRES DU CENTRE
- **30** PORTAIL DU CENTRE
- 32 ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE DU 19 MARS 2008 AU 31 MARS 2009
- 44 POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

DÉCLARATION DE LA DIRECTION DU CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES

La fiabilité de l'information contenue dans ce rapport d'activités et des contrôles afférents relève de ma responsabilité.

Les données du *Rapport d'activités 2008-2009* du Centre de la francophonie des Amériques :

- décrivent fidèlement la mission, les mandats, les valeurs et les orientations stratégiques du Centre;
- présentent des données fidèles et fiables à tous les égards importants.

Je déclare donc que les données contenues dans le présent rapport d'activités ainsi que les contrôles afférents à ces données sont fiables et correspondent à la situation, telle qu'elle se présentait le 31 mars 2009.

Le président-directeur général,

Michel Robitaille

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Claude Béchard

Ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Réforme des institutions démocratiques

Monsieur le Ministre,

À titre de président du conseil d'administration du Centre de la francophonie des Amériques, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'activités du Centre accompagné des états financiers pour l'exercice financier débutant le 19 mars 2008 jusqu'au 31 mars 2009.

Ce rapport fait un rappel des différentes étapes ayant mené à la création du Centre, décrit sa structure administrative et présente les activités et réalisations du Centre au cours de sa première année d'existence.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Président du conseil d'administration

Team loves Day



MOTDU MINISTRE

Monsieur Yvon Vallières

Président de l'Assemblée nationale du Québec

Monsieur le Président,

À titre de ministre responsable du Centre de la francophonie des Amériques, j'ai le grand plaisir de vous transmettre le premier rapport d'activités de son histoire pour l'exercice débutant le 19 mars 2008 et se terminant le 31 mars 2009. Le rapport couvre exceptionnellement un peu plus de douze mois afin de coïncider avec la date d'entrée en vigueur de la Loi sur le Centre de la francophonie des Amériques.

Le rapport fait un retour sur la chronologie des événements qui ont mené à la création du Centre et sa mise en œuvre; présente son plan stratégique; fait un survol des premières activités réalisées et présente les états financiers.

Ce rapport illustre l'engagement du gouvernement du Québec à exercer un leadership mobilisateur pour favoriser l'épanouissement de la langue française dans les Amériques par un rapprochement des francophones et des francophiles.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.



Député de Kamouraska-Témiscouata Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation Ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Réforme des institutions démocratiques Leader parlementaire adjoint du gouvernement Ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent

Claude Béchard



MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fiduciaires de la décision unanime de l'Assemblée nationale du Québec, le conseil d'administration et l'équipe du Centre de la francophonie des Amériques (CFA) avaient le redoutable défi d'asseoir la nouvelle institution sur des bases solides.

Comme le montre ce rapport, nos travaux, au cours de l'exercice 2008–2009, ont été consacrés à la réalisation de deux objectifs convergents : créer des conditions juridiques, administratives, financières et technologiques solides susceptibles de faciliter, dans la longue durée, la pleine réalisation du mandat du CFA; définir et mettre en œuvre une première programmation à l'échelle des Amériques visant le rassemblement des francophones et des francophiles et notamment les plus jeunes générations.

Ces objectifs ont été largement atteints. Nous le devons à un engagement exemplaire de nos équipes, à l'appui reçu de très nombreux partenaires au Québec, au Canada et ailleurs dans les Amériques. Nous avons consulté et sollicité ces partenaires, recueilli leurs avis et propositions.

Indispensables, ces apports nous ont permis de faire connaître le CFA, de développer un vaste réseau dont l'existence même est au cœur de notre mandat, de mettre en œuvre des premières réalisations significatives en collaboration avec ces partenaires. Ces contributions nous ont aussi permis de mesurer l'importance que les francophones et les francophiles des Amériques attachent à l'existence même du CFA et à son rayonnement.



Comme premiers responsables du Centre, nous tenons à remercier chaleureusement les membres de son conseil d'administration, son personnel et nos partenaires qui, au Canada et dans les Amériques, ont contribué à faire de sa première année d'existence un moment fort d'investissement solidaire.

Alors que se redessinent les enjeux linguistiques et culturels dans les Amériques et dans le monde, l'initiative québécoise répond à d'évidentes nécessités. Le contenu de ce rapport montre que les francophones et francophiles de l'hémisphère en ont pleinement conscience et entendent montrer que les Amériques sont aussi francophones.

Michel Robitaille

Président-directeur général

Jean-Louis Roy

Président du Conseil

Near loves Day



CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS AYANT MENÉ À LA CRÉATION DU CENTRE

En 2001, monsieur Benoît Pelletier recommande la création du Centre de la francophonie des Amériques alors qu'il préside le Comité spécial sur l'avenir politique et constitutionnel de la société québécoise.

Le 4 juin 2003, à la suite de l'élection de son gouvernement, le premier ministre, monsieur Jean Charest, déclare dans son discours inaugural : « Nous établirons un Centre de la francophonie dans les Amériques afin de resserrer les liens entre les communautés francophones de ce continent. » Une démarche de consultation débute auprès des communautés francophones.

Le 7 novembre 2006, la Politique en matière de francophonie canadienne du gouvernement du Québec est adoptée. Six leviers d'action, dont la mise en œuvre d'un Centre de la francophonie des Amériques, sont identifiés. La volonté du gouvernement du Québec est d'utiliser son leadership en matière de francophonie afin de mettre en mouvement la francophonie des Amériques.



Le 13 décembre 2006, la Loi sur le Centre de la francophonie des Amériques (L.R.Q., c. C-7.1) est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec.

De gauche à droite :
M. Jean-Louis Roy, président du conseil d'administration,
M. Benoît Pelletier, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne, et M. Denis Brière, recteur de l'Université Laval



Le 19 mars 2008, le gouvernement du Québec procède à la nomination de quatorze des quinze administrateurs du Centre. Entrée en vigueur de la Loi sur le Centre de la francophonie des Amériques.

Le 5 mai 2008, le ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne, monsieur Benoît Pelletier, et le président du conseil d'administration du Centre, monsieur Jean-Louis Roy, donnent le coup d'envoi du Centre de la francophonie des Amériques en présence des membres du conseil d'administration.

Le 29 mai 2008, à la suite de la recommandation du conseil d'administration, le gouvernement procède à la nomination du président-directeur général du Centre, monsieur Michel Robitaille.

M. Jean Charest, premier ministre du Québec, et M. Nicolas Sarkozy, président de la République française lors de l'inauguration officielle du Centre de la francophonie des Amériques.



Le 17 octobre 2008, inauguration officielle du Centre de la francophonie des Amériques par le premier ministre du Québec, monsieur Jean Charest, et le président de la République française, monsieur Nicolas Sarkozy, en marge du XIIe Sommet de la Francophonie.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

LA GOUVERNANCE

En vertu de sa loi constitutive adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec le 13 décembre 2006 et mise en vigueur le 19 mars 2008, le Centre est un organisme gouvernemental dont la gouvernance est mixte et basée sur celle des musées nationaux du Québec.

Le conseil d'administration du Centre est composé de quinze administrateurs :

- quatre administrateurs nommés par le gouvernement du Québec, dont le président du conseil d'administration et le président-directeur général;
- quatre administrateurs désignés par les ministres titulaires des ministères associés à la création du Centre:
- ▶ sept administrateurs élus parmi les membres du Centre et se répartissant comme suit : une personne provenant respectivement du Québec, de l'Ontario, de l'Acadie ainsi que de l'Ouest ou des Territoires, une personne de l'extérieur du Canada, une personne élue parmi les dirigeants des organismes pancanadiens des communautés francophones et acadiennes du Canada ainsi qu'une personne âgée de 35 ans et moins.

De façon transitoire, le gouvernement a nommé sept administrateurs provisoires. Ces personnes demeureront en fonction jusqu'à l'élection des administrateurs choisis parmi les membres du Centre.

LES ADMINISTRATEURS DU CENTRE

Jean-Louis Roy, président



Titulaire d'un doctorat en histoire de l'Université McGill, monsieur Roy a été président du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique de 2002 à 2007. Ancien directeur du quotidien montréalais Le Devoir, monsieur Roy a été, de 1990 à 1998, secrétaire général de l'Agence de la Francophonie à Paris et

délégué général du Québec à Paris de 1986 à 1990.

Monsieur Jean-Louis Roy est le premier président du conseil d'administration du Centre.

Michel Robitaille, président-directeur général



Diplomate de carrière, monsieur Robitaille fut délégué général du Québec à New York de 2002 à 2007 ainsi qu'en poste en Louisiane, à Bruxelles et à Los Angeles. De 1999 à 2002, il a dirigé le Bureau des missions du gouvernement du Québec. Actif pour la promotion du français, il fut professeur et conseiller pédagogique en Louisiane, animateur d'émissions de

radio en Louisiane et à Los Angeles, directeur général de l'Association Québec-France et directeur de l'Institut d'été de français à Québec de l'Université de la Colombie-Britanique.

Monsieur Michel Robitaille est le premier président-directeur général du Centre.

Lise Routhier-Boudreau, vice-présidente et membre du comité exécutif



Madame Routhier-Boudreau est présidente de la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada. Forte d'une carrière dans le domaine de l'éducation pendant 33 ans, elle a été présidente de l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO), présidente du comité de français de la Fédération cana-

dienne des enseignantes et des enseignants. Elle a également participé à plusieurs projets de formation en éducation de la citoyenneté dans plusieurs pays de l'Afrique francophone.

Madame Routhier-Boudreau a été nommée membre du conseil d'administration à titre de personne élue parmi les dirigeants des organismes pancanadiens des communautés francophones et acadiennes du Canada.

Sylvie Lachance, administratrice et membre du comité exécutif



Madame Lachance est titulaire d'un baccalauréat en droit de l'Université Laval, d'une maîtrise en droit de la London School of Economics and Political Science et d'un certificat d'études politiques de l'Institut d'études politiques de Paris. Elle est membre du Barreau du Québec depuis 1978. Elle est secrétaire adjointe à la francophonie canadienne au

Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes depuis 2004. De 1999 à 2004, madame Lachance a été directrice générale associée aux services judiciaires du ministère de la Justice.

Madame Lachance a été nommée membre du conseil d'administration à titre de personne désignée par le ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne.



Linda Cardinal, administratrice et membre du comité de programmation



Madame Cardinal est détentrice d'un doctorat en sociologie de l'École des hautes études en sciences sociales de Paris. Professeure titulaire d'une Chaire de recherche sur la francophonie et les politiques publiques à l'Université d'Ottawa depuis 2004, elle est aussi professeure à l'École d'études politiques depuis 1995. Auteure de plusieurs ouvrages, madame

Cardinal a des intérêts qui portent notamment sur la vie politique des francophones hors Québec, la gouvernance des langues minoritaires au Canada et en Europe ainsi que les débats sur la modernité et l'identité.

Madame Cardinal a été nommée membre du conseil d'administration à titre de personne provenant de l'Ontario.

Grégoire Chabot, administrateur



Titulaire d'une maîtrise ès arts de l'Université du Maine, monsieur Chabot est le fondateur et directeur de la troupe de théâtre « Du Monde d'à côté » de la Nouvelle-Angleterre. Concepteur et rédacteur publicitaire pendant plusieurs années, puis conseiller en marketing et publicité, il est également l'auteur de nombreuses pièces de théâtre ainsi

que d'essais et de scénarios pour la radio et la télévision. Monsieur Chabot a aussi été codirecteur du Centre de ressources régional pour l'éducation bilingue de l'Université de Boston.

Monsieur Chabot a été nommé membre du conseil d'administration à titre de personne provenant de l'extérieur du Canada.

Danielle-Claude Chartré, administratrice



Détentrice d'un baccalauréat en communication de l'Université d'Ottawa, madame Chartré est fonctionnaire de carrière. Elle a été nommée sousministre adjointe au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine en 2006. Elle œuvrait au sein de ce ministère depuis 1998. Spécialiste en communication,

elle a longtemps travaillé dans ce domaine à l'intérieur de divers ministères. Plus tôt dans sa carrière, madame Chartré a été journaliste à Radio-Nord inc. et professeure de français langue seconde pour le gouvernement du Canada.

Madame Chartré a été nommée membre du conseil d'administration à titre de personne désignée par la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Louis R. Comeau, administrateur et membre du comité de vérification



Monsieur Comeau est titulaire de deux baccalauréats : l'un en sciences, de l'Université Sainte-Marie, et l'autre en éducation, de l'Université Dalhousie. Depuis 1996, il œuvre à titre d'administrateur de sociétés et de consultant. Au cours des 25 dernières années, monsieur Comeau a été membre de plusieurs conseils d'administration. De 1971 à 1977, il fut

le premier recteur laïc du collège Sainte-Anne, devenu depuis lors l'Université Sainte-Anne, en Nouvelle-Écosse. De 1968 à 1972, il fut député de la circonscription de South West Nova, en Nouvelle-Écosse.

Monsieur Comeau a été nommé membre du conseil d'administration du Centre de la francophonie des Amériques à titre de personne provenant de l'Acadie.

Chantale Coulombe, administratrice et membre du comité de vérification



Membre du Barreau du Québec depuis 1998, madame Coulombe détient un baccalauréat en droit de l'Université Laval. Avocate et agente de marque de commerce, elle est associée au cabinet d'avocats Ogilvy Renault où elle traite le droit de la propriété intellectuelle. Madame Coulombe siège à plusieurs conseils d'administration. Elle a entre

autres présidé la Jeune chambre de commerce de Québec en 2004–2005 et a été mandatée par le gouvernement du Québec pour présider le Comité de modernisation du Conseil permanent de la Jeunesse.

Madame Coulombe a été nommée membre du conseil d'administration à titre de personne âgée de 35 ans et moins.

Guy Dumas, administrateur et membre du comité de vérification (de mars à octobre 2008)



Détenteur d'une licence ès lettres de l'Université Laval et d'une maîtrise en linguistique appliquée de l'Université d'Ottawa, monsieur Dumas a été sous-ministre associé responsable de l'application de la politique linguistique au gouvernement du Québec de 2000 à 2008. Spécialiste en linquistique, il a occupé différentes

fonctions en recherche et en enseignement des langues en Ontario et en Colombie-Britannique. Ses activités de coopération internationale l'ont amené à participer à de nombreuses missions en Europe, en Afrique, en Asie et dans les Amériques.

Monsieur Dumas a été nommé membre du conseil d'administration à titre de personne désignée par la ministre responsable de la Charte de la langue française.

André Fortier, administrateur et membre du comité de vérification (depuis novembre 2008)



Monsieur Fortier a été nommé sousministre associé responsable de l'application de la politique linguistique en novembre 2008. Il a assumé, au ministère du Conseil exécutif, les fonctions de secrétaire général associé à la réforme des institutions démocratiques et à l'accès à l'information, de 2005 à 2008, et celles de secrétaire adjoint à la réforme

des institutions démocratiques, de 2003 à 2005. Auparavant, il a été conseiller spécial au cabinet du chef de l'opposition officielle de 1996 à 2003. Il a été secrétaire du Conseil des universités, de 1991 à 1993.

Monsieur Fortier a été nommé membre du conseil d'administration à titre de personne désignée par la ministre responsable de la Charte de la langue française.

Monique Giroux, administratrice



À l'emploi de Radio-Canada depuis 1986, madame Giroux est connue internationa-lement pour ses émissions quotidiennes diffusées sur la Première chaîne radio, où elle fait activement la promotion de la chanson d'expression française. En plus d'être animatrice et réalisatrice à la radio, madame Giroux a signé la conception, la mise en scène de nombreux spectacles.

En janvier 2004, le gouvernement français lui remettait la médaille de Chevalier des Arts et des Lettres pour sa contribution au rayonnement de la chanson française et francophone. En 2006, le Conseil supérieur de la langue française lui a décerné l'Ordre des francophones d'Amérique, haute distinction décernée annuellement qui a pour but de reconnaître les mérites de personnes qui se consacrent au maintien et à l'épanouissement de la langue française dans les Amériques.

Madame Giroux a été nommée membre du conseil d'administration à titre de personne provenant du Québec.

Gaston Harvey, administrateur



Titulaire d'une licence en sciences politiques de l'Université Laval, monsieur Harvey a une vaste expérience des relations internationales. Sous—ministre adjoint au ministère des Relations internationales depuis 2003, responsable des relations bilatérales et de la franco—phonie, il a aussi été tour à tour directeur général Amériques et Asie—Pacifique,

directeur des Affaires nationales à Washington, premier conseiller aux Affaires francophones et multilatérales à la Délégation générale du Québec à Paris, ainsi que conseiller au Conseil permanent de la francophonie à Paris.

Monsieur Harvey a été nommé membre du conseil d'administration à titre de personne désignée par la ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie.

Mariette Mulaire, administratrice et membre du comité de programmation



Diplômée en gestion professionnelle et d'entreprise de l'Institut canadien de gestion, madame Mulaire est présidente-directrice générale de l'Agence nationale et internationale du Manitoba depuis 2007. Auparavant, elle a été directrice générale du Conseil du développement économique des municipalités bilingues du Manitoba et a œuvré au sein

du ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest du Canada ainsi qu'au ministère du Patrimoine canadien. Madame Mulaire siège au sein du Comité consultatif du premier ministre du Manitoba depuis 2004.

Madame Mulaire a été nommée membre du conseil d'administration à titre de personne provenant de l'Ouest ou des Territoires.



Zachary Richard, administrateur et membre du comité de programmation



Détenteur d'un baccalauréat ès arts de l'Université de Tulane, monsieur Richard est membre fondateur d'Action Cadienne, un organisme bénévole dédié à la préservation et à la promotion de la langue française et de la culture cadienne de la Louisiane. Auteur, compositeur, interprète et poète, il est l'un des plus importants artistes de la francophonie

des Amériques. Son œuvre musicale est immense : 19 albums. dont 4 disgues d'or et 1 double platine. Il est aussi auteur de plusieurs recueils de poésie et réalisateur de documentaires pour la télévision.

Monsieur Richard a été nommé membre du conseil d'administration à titre de personne provenant de l'extérieur du Canada, nommée par le gouvernement du Québec.

Claire Simard, administratrice



Détentrice d'un baccalauréat ès arts du Collège des Ursulines de Rimouski, madame Simard a également effectué une scolarité de licences ès lettres à l'Université Laval. Depuis 2001, elle occupe le poste de directrice générale du Musée de la civilisation, où elle avait occupé différents postes de direction depuis 1984. Plus tôt

dans sa carrière, elle a été directrice du Service aux artistes, directrice des arts et des équipements et directrice des communications au ministère des Affaires culturelles.

Madame Simard a été nommée membre du conseil d'administration à titre de personne nommée par le gouvernement du Québec.



Les membres du conseil d'administration en compagnie de M. Benoît Pelletier, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne, en mai 2008 lors du coup d'envoi du Centre.



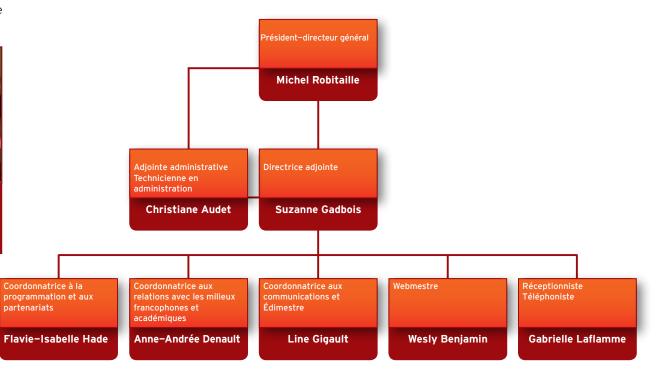
L'ÉQUIPE DU CENTRE

Le président-directeur général, monsieur Michel Robitaille, est entré en fonction le 29 mai 2008. Soutenu par madame Suzanne Gadbois, aujourd'hui directrice adjointe au Centre, il a rapidement constitué l'équipe du Centre. Les effectifs du Centre sont maintenant de huit personnes, dont un stagiaire bénéficiant du programme de Formation et emploi de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ).



partenariats

À l'arrière, de gauche à droite : Gabrielle Laflamme, Suzanne Gadbois, Michel Robitaille, Christiane Audet, Flavie-Isabelle Hade, Anne-Andrée Denault et Line Gigault. À l'avant : Wesly Benjamin





La Vitalité du fait français: un défi de société dans le contexte de la diversité culturelle



PLAN STRATÉGIQUE 2009-2012

Mission

Le Centre de la francophonie des Amériques a pour mission de contribuer à la promotion et à la mise en valeur d'une francophonie porteuse d'avenir pour la langue française dans le contexte de la diversité culturelle.

Vision

La vision du Centre de la francophonie des Amériques est celle d'une francophonie en mouvement, solidaire et inclusive regroupant les Amériques et dont les liens durables stimulent les échanges et les actions.

Valeurs

- ▶ L'engagement à l'égard de la langue française et des cultures d'expression française
- L'ouverture sur une francophonie plurielle dans les Amériques
- ▶ La créativité et l'innovation
- ► La solidarité et la coopération
- ▶ Le devoir de mémoire

Diverses régions des Amériques sont des foyers de cultures francophones dont la richesse et la diversité font consensus. Aujourd'hui, le fait français en Amérique constitue une importante mais fragile mosaïque dont la vitalité de ses composantes est variable. Celle-ci comprend des États et communautés francophones, des départements et territoires français d'Outre-mer (DOM-TOM) ainsi que de nombreux francophiles qui partagent cet engouement pour la langue française et une ferme volonté de veiller à son épanouissement.

La réalité dans laquelle nous plonge la mondialisation appelle à de nouveaux défis et de nouvelles possibilités. Dans un contexte où l'anglais occupe une place importante et dominante dans les Amériques et plus particulièrement en Amérique du Nord, trois enjeux retiennent l'attention du Centre : la pérennité du fait français, l'importance de l'engagement des francophones et des francophiles à l'essor de leurs communautés et le rayonnement et la promotion du fait français dans les Amériques.

Le Centre de la francophonie des Amériques s'est donné comme mission de contribuer à la promotion et à la mise en valeur d'une francophonie porteuse d'avenir pour la langue française dans le contexte de la diversité culturelle. Les valeurs qui guident ses actions sont l'engagement relativement à la langue française et aux cultures d'expression française, l'ouverture sur une francophonie plurielle, la créativité et l'innovation, la solidarité et la coopération ainsi que le devoir de mémoire.

Le premier plan stratégique triennal du Centre vise l'atteinte de sa mission dans le respect de ses valeurs. La vision qui s'en dégage est celle d'une francophonie des Amériques en mouvement, solidaire et inclusive et dont les liens durables stimulent les échanges et les actions.



Enjeux

Orientations

stratégiques

Objectifs

Contribuer à la pérennité du fait français dans les Amériques

1 Susciter l'intérêt pour la francophonie des Amériques

1.1 Illustrer la réalité et la nécessité de la francophonie des Amériques et du sentiment d'appartenance de ceux qui la forment.

- **1.2** Hausser le niveau de connaissance de la francophonie dans les Amériques.
- **1.3** Développer des alliances stratégiques avec les autres aires linguistiques dans les Amériques.

Actions

- **1.1.1** Mettre sur pied une stratégie de communication pour faire la promotion de la notion de francophonie des Amériques et de sa diversité culturelle.
- **1.2.1** Soutenir la mobilité des chercheurs et contribuer à la diffusion des résultats de leurs travaux pour qu'ils soient accessibles à tous.
- **1.3.1** Établir une stratégie de collaboration avec des organismes panaméricains tels que l'Organisation des États américains et la Confédération des parlementaires des Amériques.

Favoriser l'engagement des francophones et des francophiles au développement de la francophonie dans les Amériques

2 Rassembler les francophones et les francophiles

- **2.1** Développer un sentiment d'appartenance à un espace francophone dans les Amériques et contribuer à son émergence comme communauté.
- **2.2** Accroître et pérenniser les échanges et les réalisations entre les milieux francophones des Amériques.
- **2.3** Offrir aux jeunes francophones et francophiles des outils modernes pour exprimer et valoriser leur contribution et leur appartenance à la francophonie des Amériques.
- **2.1.1** Mettre en œuvre des activités novatrices qui stimulent l'intérêt pour la francophonie et valorisent l'usage du français.
- **2.2.1** Profiter d'événements existants, pour permettre à des francophones et des francophiles de différentes zones géographiques des Amériques de se rencontrer et de vivre des expériences sur des thèmes d'intérêts communs.
- **2.2.2** Apporter une valeur ajoutée aux activités, institutions et réseaux francophones en favorisant la participation de représentants de diverses aires culturelles de la francophonie des Amériques dans le but de développer des alliances à long terme.
- **2.3.1** Rassembler de façon récurrente des jeunes francophones et francophiles de différentes zones géographiques des Amériques afin de créer des réseaux et favoriser la conception et la réalisation de projets mobilisateurs.

Participer au rayonnement et à la promotion du français et de la francophonie dans les Amériques

- **3** Faire du Centre un acteur clé de la francophonie dans les Amériques
- **3.1** Positionner le Centre comme un opérateur incontournable d'activités qui valorisent l'usage et la promotion du français.
- **3.2** Faire du portail du Centre un outil de promotion et de diffusion permanent et performant.
- **3.3** Développer des outils de valorisation du français et de la francophonie, dont le portail, et en favoriser la diffusion.
- **3.1.1** S'assurer des retombées médiatiques des activités du CFA et leur rayonnement chez les leaders de la francophonie des Amériques.
- **3.2.1** Enrichir le contenu du portail.
- **3.3.1** Mettre en place des mécanismes de gestion du membership et d'élection des administrateurs membres du Conseil d'administration.



BILAN DES ACTIVITÉS MISE EN CONTEXTE

Le mandat confié au président-directeur général lors de sa nomination, le 29 mai 2008, était de poursuivre les efforts déployés par le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes (SAIC) dans la mise en œuvre du Centre de la francophonie des Amériques et de prendre les mesures nécessaires pour le démarrage de ses opérations. La première année d'activité du Centre a donc été majoritairement consacrée à la mise en place de sa structure opérationnelle et aux nombreuses démarches administratives liées au démarrage d'un nouvel organisme.

En prévision de l'inauguration de son siège social, à la mi-octobre 2008, l'équipe du Centre a tout d'abord veillé à ce que les importants travaux d'aménagement et de rénovation en cours au 2, côte de la Fabrique, futur lieu d'hébergement du siège social, soient complétés selon l'échéancier prévu. Le Centre a donc été très actif au sein du comité directeur québécois du projet d'aménagement composé de représentants de la Société immobilière du Québec, du Musée de la civilisation et du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes.

Plusieurs rencontres se sont également tenues avec les représentants des autorités françaises responsables du concept architectural des espaces publics d'accueil dans le cadre du legs de la France au Québec pour le 400e anniversaire de la ville de Québec.

En plus de toutes les énergies consacrées à ces aspects importants de la mise en œuvre du Centre, celui-ci a déjà amorcé ou soutenu la réalisation de nombreuses actions aux quatre coins des Amériques : Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador, Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique, Louisiane, New York, les États de la Nouvelle-Angleterre, Mexique, Haïti et Guadeloupe.



De gauche à droite : M. Benoît Pelletier, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne, M. Jean-Pierre Raffarin, ancien premier ministre de la France et sénateur, M. Nicolas Sarkozy, président de la République française, M. Jean Charest, premier ministre du Québec, et M. Michel Robitaille, président-directeur général du Centre, lors de l'inauguration officielle du Centre de la francophonie des Amériques le 17 octobre 2008.

Photo Éric Labonté

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

L'inauguration officielle du Centre s'est faite en deux temps les 17 et 18 octobre 2008.

Le 17 octobre, le président de la République française, monsieur Nicolas Sarkozy, et le premier ministre du Québec, monsieur Jean Charest, ont officiellement inauguré le Centre à l'occasion d'une cérémonie grand public tenue en plein air. Les messages des deux chefs de gouvernement ont illustré, de façon non équivoque, l'appui du Québec et de la France à la mission du Centre.

Le premier ministre Charest a fait valoir le nécessaire rapprochement des francophones des Amériques: «Le Centre de la francophonie des Amériques permettra de resserrer les liens entre francophones et francophiles du continent, afin de mieux faire connaître la contribution de la civilisation française à l'aventure de l'Amérique et de dynamiser les liens entre ces communautés qui sont unies par une langue commune. » De son côté, le président Sarkozy a dit miser sur la vigueur de la coopération franco-québécoise pour appuyer les actions du Centre: «Le Centre de la francophonie des Amériques est né. À nous maintenant, Québécois, Français et francophones des Amériques, de le faire vivre, de lui permettre d'être l'instrument privilégié de la mission que nous menons ensemble au service de la langue française. »

Le 18 octobre, le premier ministre de la République française, monsieur François Fillon, le premier ministre du Québec, monsieur Jean Charest, l'ancien premier ministre de la République française, monsieur Jean-Pierre Raffarin, le ministre responsable de la francophonie canadienne, monsieur Benoît Pelletier, ainsi que le président du conseil d'administration et le président-directeur général du Centre, messieurs Jean-Louis Roy et Michel Robitaille, ont présidé la seconde cérémonie d'inauguration en présence des nombreux dirigeants d'organismes faisant la promotion de la francophonie.

La couverture médiatique de ces deux événements a été exceptionnelle. Tous les médias québécois, tant écrits qu'électroniques, ont repris la nouvelle. Les émissions *Fréquence libre*, animée par Monique Giroux, et *Première heure*, animée par Claude Bernatchez, de la première chaîne de Radio Canada, ont même été diffusées en direct depuis le Centre.



De gauche à droite : M. Benoît Pelletier, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne, M. Jean-Pierre Raffarin, ancien premier ministre de la France et sénateur, M. François Fillon, premier ministre de la France, M. Jean-Charest, premier ministre du Québec, M. Jean-Louis Roy, président du conseil d'administration et M. Michel Robitaille, président-directeur général du Centre.

Photo Éric Labonté



De gauche à droite : Claire Simard, directrice générale du Musée de la civilisation, Zachary Richard, auteur-compositeur interprète, et Monique Giroux, animatrice à la radio de Radio-Canada.





LEGS DE LA FRANCE

À l'occasion du 400e anniversaire de la ville de Québec, la France a apporté une importante contribution au Centre de la francophonie des Amériques en offrant au Québec le concept architectural des espaces d'accueil publics du 2, côte de la Fabrique, partagés par le Centre et le Musée de l'Amérique française, ainsi que le concept d'illumination extérieure.

Le projet résolument contemporain, imaginé par les architectes français Franklin Azzi et Paul Armand Grether, a été retenu à l'unanimité par un jury franco-québécois présidé par Jean-Pierre Raffarin. L'aménagement des espaces d'accueil a été conçu de manière à ce que le visiteur, dès qu'il franchit l'entrée du bâtiment datant du XVIIIe siècle, se trouve dans un espace des plus modernes qui reflète le cachet dynamique et très vivant de la francophonie des Amériques du XXIe siècle.

Par ailleurs, le concept d'illumination extérieure, réalisé par l'artiste français Patrick Rimoux, est « une œuvre de lumière » qui fait appel à tous les sens et qui habille l'espace de couleurs, de tonalités, d'ombres et de perspectives constamment renouvelées. L'illumination événementielle rend hommage aux poètes des Amériques.









INAUGURATION DU CENTRE

Le 18 octobre 2008, lors de la soirée d'ouverture, le premier ministre de la France, monsieur François Fillon, et l'ancien premier ministre et sénateur, monsieur Jean-Pierre Raffarin, ont souligné l'importance de la mission du Centre.





RÉUNION DES PARLEMENTAIRES DE LA FRANCOPHONIE

En juillet 2008, le Centre a profité de la tenue à Québec de la XXXIVe session de l'Assemblée plénière de l'Assemblée des parlementaires de la Francophonie et de la XXIVe session de l'Assemblée régionale Amérique pour sensibiliser les parlementaires des Amériques à sa toute nouvelle existence et à sa mission.

Une centaine de parlementaires provenant de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, d'Haïti, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Louisiane, du Maine, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario, du Québec, de la Saskatchewan et de l'Alberta ont participé au dîner-conférence organisé par le Centre.

Tout comme le Centre, ces parlementaires sont animés par une volonté commune de favoriser la compréhension et la coopération entre les communautés francophones du continent. Ils souhaitent répondre à ces aspirations et consolider leurs liens pour le rayonnement de la langue française partout en Amérique.

Le ministre en compagnie de quelques parlementaires ayant participé au dînerconférence organisé par le Centre.



HOMMAGE À LA LOUISIANE

Au mois d'août 2008, le Centre a organisé sa première activité grand public: un hommage à la Louisiane réalisé à l'occasion des célébrations du 400° anniversaire de Québec. Se sont associés à cette activité qui visait à sensibiliser la population québécoise à la réalité contemporaine de la Louisiane : la Société du 400°, le Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes, le ministère des Relations internationales du Québec. la Ville de Québec. l'État de la Louisiane, le Centre international de Lafayette et le Consulat général des États-Unis.

Toutes les activités se sont déroulées à l'Espace 400°. La conférence portant sur les grands enjeux de l'avenir des cultures cadienne et créole et leur rayonnement dans les Amériques a connu un franc succès et suscité de nombreux échanges avec le public. Animée par le professeur Dean Louder de l'Université Laval. cette table ronde réunissait l'artiste Zachary Richard, le professeur Barry



du groupe Feufollet.

Ancelet, de l'Université de la Louisiane à Lafayette, ainsi qu'Anna-Laura Edmiston et Chris Stafford du groupe de musique cadienne, Feufollet. Un spectacle fort apprécié du groupe Feufollet à la Grande Place d'Espace 400° a clôturé cette journée à laquelle plus d'un millier de personnes ont participé.

TOURNÉE CORPORATIVE

Une partie importante du succès du Centre dépendra de sa capacité de travailler en synergie avec tous ceux et celles qui, d'une façon ou d'une autre, œuvrent à la promotion et à la mise en valeur de la langue française dans les Amériques.

Dans le but de faire connaître sa mission et ses objectifs et de se familiariser avec les particularités des différentes communautés francophones des Amériques, le Centre a amorcé une tournée de consultations et de prospections. En 2008–2009, les régions suivantes ont été visitées : l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, la Louisiane, le Massachusetts, le Maine, le Rhode Island, le New Hampshire et Haïti.

Ces consultations ont permis de tisser des liens avec les dirigeants de ces communautés et de jeter les bases de collaborations futures. Des actions concrètes impliquant certaines de ces communautés figurent déjà à la programmation 2009–2010. La collaboration de la Fédération des communautés francophones et acadienne a été très importante pour la planification de la tournée dans les diverses communautés francophones du Canada.

Cette tournée, à laquelle sont associés les administrateurs du Centre, se poursuivra en 2009-2010 dans des régions qui n'ont pas encore été visitées.

Michel Robitaille rencontre des jeunes entrepreneurs de la Louisiane à Lafayette en avril 2009.

De gauche à droite : Edmond Richard, président de la Société Saint-Thomas d'Aquin à l'Île-du-Prince-Édouard, Ginette Arsenault, Jeunesse acadienne, Michel Robitaille, président-directeur général du Centre, Catherine Arsenault, présidente de Jeunesse acadienne, et Grégoire Chabot, membre du conseil d'administration.



Michel Robitaille et Zachary Richard à l'émission de radio Samedi Détente à Radio-Canada Saskatchewan



CONCOURS JEUNESSE FRANCOPHONE EN ACTION

Le concours Jeunesse francophone en action (JFA), lancé en janvier 2009 par le Centre, visait la promotion du français par les jeunes pour les jeunes ainsi que la promotion du portail du Centre. La question suivante était posée aux jeunes de 16 à 35 ans : Que feriez-vous pour stimuler l'utilisation du français auprès des jeunes de votre milieu ?

Dans le but de favoriser l'oralité du français et l'utilisation des nouvelles technologies, les participants devaient répondre à cette question en réalisant un vidéoclip, d'une durée maximale de trois minutes, présentant un projet stimulant pour les jeunes de leur communauté. Une quarantaine de projets, provenant des quatre coins des Amériques, ont été reçus. Ce concours a notamment permis de constater la volonté des jeunes francophones et francophiles de s'impliquer pour la promotion du français dans leur milieu.

Les lauréats de ce premier concours ont présenté les projets suivants :

- « CLUB SLAM-POÉSIE » Création d'un club de slam-poésie dans une école secondaire du Nunavik
- ► « TOURNÉE DE TALENTS » Mise en valeur de jeunes artistes franco américains de la Nouvelle-Angleterre
- « BALADO BC » Initiation au journalisme à l'aide de la baladodiffusion pour de jeunes travailleurs francophones de Vancouver
- « LA VALISE FRANCOPHONE » Promotion d'outils pédagogiques mettant en valeur la diversité culturelle de la francophonie des Amériques auprès de jeunes universitaires mexicains
- « S'AIMANT EN SEMANT LA POÉSIE LOUISIANAISE » Création de la première anthologie de poésie louisianaise réalisée par des étudiants
- « LA NUIT DU SILENCE » Réalisation d'un court métrage à laquelle ont participé 200 étudiants d'une école secondaire francophone de l'Ontario
- « Slam flamme » Organisation d'un festival de slam réunissant des jeunes de la Guadeloupe, de la Martinique et d'Haïti



ANIMATIONS SCOLAIRES

Afin de contribuer au développement d'un sentiment de fierté et d'appartenance à la francophonie des Amériques ainsi que de motiver les jeunes à l'apprentissage du français, le Centre a organisé deux tournées d'animation en milieu scolaire.

AVENTURE LITTÉRAIRE ET MUSICALE PANCANADIENNE AVEC BERTRAND GOSSELIN



La première tournée, débutée à l'automne 2008 et terminée à l'automne 2009, visait à stimuler la créativité des élèves en les invitant à prendre part à une aventure littéraire et musicale novatrice sous la direction de l'auteur-compositeur Bertrand Gosselin. Une soixantaine de classes primaires francophones des dix provinces ont participé à l'atelier au terme duquel, dans chaque classe, une chanson était composée à partir des mots des élèves.

Au cours de ces ateliers, les élèves ont été invités

à explorer les sphères extraordinaires de l'imaginaire. En l'espace de 90 minutes, dans chaque classe, une chanson est créée à partir des mots et des idées des élèves. Le texte élaboré est mis en musique sur place, puis la chanson est répétée, enregistrée, écoutée et commentée. Grâce à ce projet, le Centre de la francophonie des Amériques enrichira son portail d'une soixantaine de chansons en langue française composées avec l'aide d'élèves de 4e et 5e année du primaire rencontrés lors de cette tournée.

TOURNÉE ASTER

La seconde tournée d'animation a été réalisée en partenariat avec la station scientifique du Bas-Saint-Laurent ASTER, qui se spécialise dans des ateliers d'initiation à l'astronomie. Du 20 janvier au 10 février 2009, ASTER s'est rendu dans une quinzaine d'écoles de la Louisiane pour présenter son animation d'initiation à l'astronomie à plus de 1500 élèves.



Lors d'une entrevue diffusée pendant l'émission *Les années lumières* de Radio-Canada, Nicole Boudreaux, directrice des programmes d'immersion française à Lafayette, a souligné l'importance pour les élèves du programme d'avoir la possibilité d'interagir avec des francophones venus d'ailleurs :

« Nous sommes toujours à l'affût d'une occasion où les enfants peuvent avoir une interaction en français avec quelqu'un d'autre que leur enseignant, une interaction francophone avec quelqu'un qui a peut-être un autre accent que leur enseignant, qui apporte un autre savoir, a alors indiqué Mme Boudreaux. Et c'est aussi le fait qu'ils se rendent compte qu'il y a des gens qui parlent toute la journée en français ailleurs, que le français existe dans le monde. »

MISSION SOLIDARITÉ HAÏTI

Au début de l'année 2009, de concert avec Reporters sans frontières et le ministère des Relations internationales du Québec, le Centre de la francophonie des Amériques a réalisé une mission exploratoire en Haïti. Le double objectif était de trouver des partenaires pour les actions du Centre avec ce pays et d'analyser la possibilité de créer une maison de la presse dans la zone des Gonaïves. Cette région a été complètement dévastée par les ouragans Faye, Gustav, Hannah et Ike qui se sont succédé en août et en septembre 2008.

Cette initiative a été plus que concluante pour le Centre dans la mesure où un partenariat majeur a pu être établi avec le centre culturel de la Comédie Sans Frontières d'Haïti (COSAFH) situé à Port-au-Prince. Organisme très dynamique et mobilisateur auprès de la jeunesse haïtienne, la COSAFH a organisé, en janvier 2009, le premier grand Forum culturel de la jeunesse autour du thème « La culture et les jeunes dans l'Haïti d'aujourd'hui ». Plusieurs milliers de jeunes ont participé à cet événement.

Le directeur de la COSAFH, monsieur Belek Georges, a été invité comme animateur et mentor au Forum des jeunes ambassadeurs de la francophonie des Amériques qui s'est déroulé à Québec en juin 2009.

Grâce à cette mission en Haïti, des jeunes de diverses régions, dont les Gonaïves, ont participé au concours *Jeunesse francophone en action* lancé par le Centre et se sont inscrits au Forum des jeunes ambassadeurs du Centre. Le Centre sera également partenaire de la deuxième édition du Forum culturel de la jeunesse de Port-au-Prince en 2010. De son côté, l'organisation Reporters sans frontières poursuit ses démarches en vue de la création d'une maison de la presse.

Visite au Collège Eben-Ezer où les étudiants participent au projet pilote One labtop per child de la Fondation Paul Gérin-Lajoie



Rencontre avec une équipe de volontaires dans une école de Trou de Sable, quartier des Gonaïves en compagnie de monsieur Wasmith François, à droite, du Centre d'étude et de coopération internationale.



JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

En mars 2009, dans le but de souligner la Journée internationale de la Francophonie et de faire découvrir les différents visages de la francophonie des Amériques aux Québécois, le Centre a convié la population de Québec à des rencontres avec des artistes francophones de l'Ontario, de la Nouvelle-Angleterre et de New York, au visionnement d'une trilogie documentaire intitulée Rêver le français et au lancement d'un ouvrage consacré aux Franco-américains.

La riche programmation reprise ci-dessous a pu prendre forme grâce à des partenariats avec le Musée de la civilisation, l'Agence universitaire de la francophonie, la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, le Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes, le ministère des Relations internationales du Québec ainsi que les Consulats généraux de la France et des États-Unis.

- La pièce de théâtre Les Sacrés monologues présentée par la troupe Du Monde d'à côté du Maine : un collage de quatre pièces illustrant le quotidien des Franco-américains de la Nouvelle-Angleterre à différentes époques de leur histoire.
- Lancement de l'ouvrage Franco-Amérique, paru aux Éditions du Septentrion et réalisé sous la direction de Dean Louder et d'Éric Waddel. Cet ouvrage présente les nouvelles réalités des Francos d'Amérique en rappelant la richesse et le dynamisme de la présence francophone partout sur le continent.
- Le spectacle de marionnettes *Des ailes* et *des racines* avec Tante Caroline, de l'Ontario. L'histoire relate la relation entre un vieux chêne et un oiseau imaginaire. Unis par leur connaissance de la langue française, le chêne et l'oiseau deviennent des amis.
- Le spectacle le *Gamin de Paris* présenté par le chanteur et comédien Jean Brassard : un Québécois installé à New York qui est un réel ambassadeur culturel de la francophonie dans la capitale économique des États-Unis.
- La trilogie documentaire *Rêver le français* réalisée par Jean-Michel Djian et Philippe Lavalette aborde le sujet de la langue française de façon vivante et actuelle en questionnant sa « fabrication », sa diversité, son évolution, son expression et son pouvoir.

LE CENTRE À NEW YORK

À l'occasion des célébrations de la journée de la francophonie, le Centre s'est associé aux Services culturels de l'Ambassade de France à New York, à la délégation générale du Québec à New York ainsi qu'à la représentation permanente de l'Organisation internationale de la Francophonie auprès des Nations-Unies pour la tenue de la Grande soirée de la Francophonie.

La contribution du Centre a notamment permis de projeter son concept d'illumination événementiel sur l'édifice des Services culturels de l'Ambassade de France à New York situé en plein cœur de Manhattan, sur la 5° avenue.





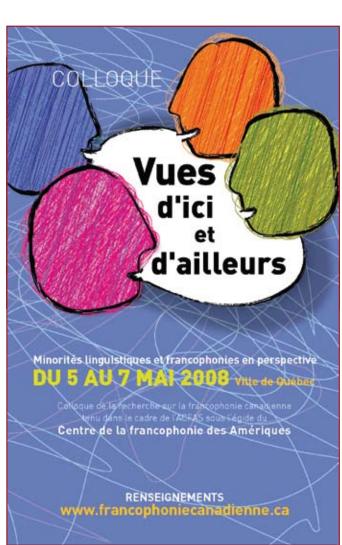
Le Centre de la francophonie des Amériques croit à l'importance de la recherche et de la diffusion des connaissances pour mieux comprendre l'histoire et le vécu des francophones à travers les Amériques. Le développement d'un sentiment d'appartenance, d'une solidarité et la mise en commun de ressources pour promouvoir le français passent par une connaissance mutuelle des différents milieux francophones.

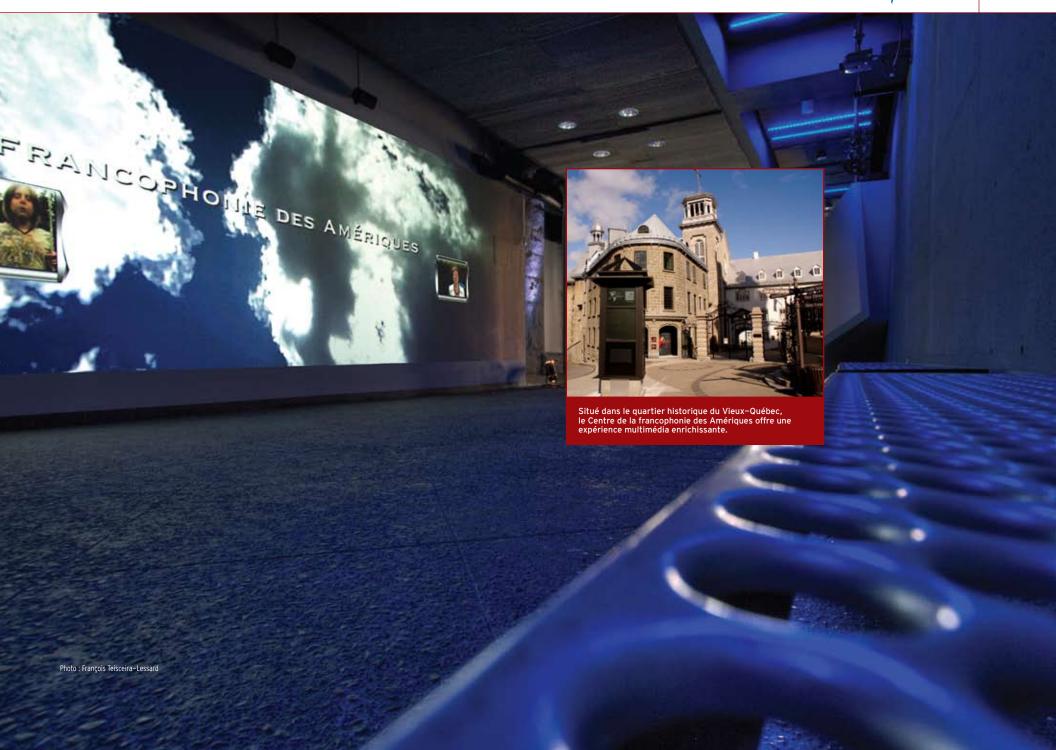
VUES D'ICI ET D'AILLEURS

En ce sens, les universités et les réseaux de chercheurs constituent des partenaires de choix. C'est pourquoi le Centre s'est associé avec l'Association des universités francophones du Canada (AUFC) pour mettre sur pied un colloque réunissant des chercheurs qui s'intéressent à cette problématique. Ce colloque de la recherche sur la francophonie canadienne, organisé à l'occasion du Congrès de l'ACFAS 2008, s'intitulait : Vues d'ici et d'ailleurs - Minorité linguistiques et francophonies en perspective. Il rassemblait entre autre des chercheurs de l'Alberta, de l'Acadie, du Manitoba, de l'Ontario, du Québec, de la Louisiane et du Brésil.

PRIX DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES

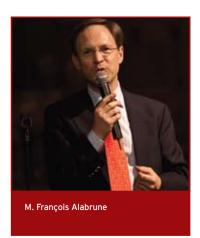
Le Centre s'est aussi associé au Conseil international d'études francophones (CIEF) afin de créer le Prix de la francophonie des Amériques, une bourse de 2000 \$ qui récompense la meilleure communication traitant de la francophonie des Amériques. Ce prix a pour objectif d'encourager de jeunes chercheurs à s'intéresser à la francophonie dans les Amériques comme objet d'étude. Le Prix de la francophonie des Amériques sera remis chaque année à compter de 2009 lors du Congrès mondial du CIEF.







APPUI DE LA FRANCE AUX ACTIVITÉS DU CENTRE



Le Consul général de France à Québec, monsieur François Alabrune, a démontré un appui indéfectible à la mission du Centre dès sa création. En mars 2009, dans le cadre de la Journée internationale de la Francophonie, le Consulat général de France à Québec fut partenaire du Centre pour la présentation d'une programmation diversifiée, à l'image de la francophonie des Amériques.

L'ambassadeur de France au Canada, monsieur François Delattre et sa conjointe madame Sophie L'Hélias-Delattre ont témoigné leur soutien à la mission du Centre de la francophonie des Amériques ainsi qu'à ses activités variées à travers les Amériques comme *La grande soirée de la Francophonie* à New York en mars 2009 qui s'est déroulée dans le cadre de la Journée internationale de la Francophonie.



De gauche à droite : M. François Delattre, ambassadeur de France au Canada et sa conjointe Mme Sophie L'Hélias-Delattre avec M. Michel Robitaille.

PARTENAIRES DU CENTRE

Depuis sa création, le Centre de la francophonie des Amériques a conclu huit ententes de partenariat avec des institutions qui partagent sa vision et sa volonté de contribuer à la promotion et à l'épanouissement du fait français dans les Amériques.

- ▶ L'Agence nationale et internationale du Manitoba (ANIM)
- ▶ L'Association des universités de la francophonie canadienne (AUFC)
- ▶ l'Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française
- ► La Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA)
- ► La Fédération culturelle canadienne-française (FCCF)
- ▶ La Fédération des familles souches du Québec
- ► La Fondation de l'entrepreneurship
- ► L'Université Laval



À l'arrière : M. Benoît Pelletier, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne, M. Jean Charest, premier ministre du Québec, et M. Gary Doer, premier ministre du Manitoba. À l'avant : Michel Robitaille, président-directeur général du Centre et Mariette Mulaire, directrice générale de l'Agence nationale et intenationale du Manitoba.

LE PORTAIL DU CENTRE

Compte tenu de la dispersion des francophones et des francophiles sur un vaste territoire, le portail est au cœur des actions du Centre. Il est son outil privilégié de rayonnement et de communication. Il met en valeur la diversité et la richesse des différentes communautés francophones des Amériques.

Outre la section participative de la communauté virtuelle, le portail présente les activités du Centre, des ressources détaillées sur divers aspects de la francophonie des Amériques, des informations sur ses partenaires ainsi qu'un survol de ses plus récentes activités. On y découvre, en images et en son, les « Derniers événements » du Centre. La section « Voix et visages », qui sera bientôt mise en ligne, offrira un plus grand éventail audiovisuel, publiant des témoignages de francophones et francophiles des quatre coins des Amériques, qui s'expriment notamment sur leur réalité.

Les internautes visitant le portail peuvent s'inscrire comme adhérents à la communauté virtuelle en plus de devenir membres du Centre. Être membre de la communauté virtuelle, c'est faire partie d'un réseau francophone constitué d'individus, d'entreprises et d'organismes désirant s'unir pour la promotion du français. De plus, ceux-ci ont l'avantage de pouvoir participer activement au calendrier dynamique en y ajoutant les activités qui se déroulent dans leur communauté.

Après quelques mois d'existence, le portail du Centre a déjà atteint une fréquentation mensuelle moyenne de 5000 visites et a permis de recruter quelque 2300 membres.



NOTE EXPLICATIVE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DU CENTRE

La création et la mise en œuvre du Centre de la francophonie des Amériques a nécessité la concertation de nombreux partenaires.

Le Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes (SAIC) a joué un rôle central et mobilisateur dans cette aventure. Il a agi comme incubateur de l'idée d'origine et l'a fait progressée jusqu'à l'entrée en vigueur de la *Loi sur le Centre de la francophonie des Amériques* le 19 mars 2008 et la nomination du président–directeur général le 29 mai 2008.

À la suite des consultations auprès des communautés francophones et acadienne du Canada et auprès de divers intervenants, le SAIC a défini les orientations basées sur la complémentarité des actions, identifié les différents leviers d'action et conçu l'organisation juridique, administrative et financière du Centre.

Pour établir le lieu de son siège social, le Centre s'est associé à un partenaire dont la mission était complémentaire à la sienne, soit le Musée de l'Amérique française. Alors que le Musée expose la naissance et l'évolution de la francophonie dans les Amériques à travers les époques, le Centre, lui, illustre la modernité de la francophonie actuelle et la projette dans le futur en y intégrant sa vision d'une francophonie en mouvement, solidaire et inclusive, regroupant les francophones et les francophiles des Amériques. À la suite d'une entente avec le Musée de la civilisation (MCQ), le Centre est donc situé au 2, côte de la Fabrique, une propriété du Séminaire de Québec, administrée par le MCQ. Le Centre y partage les espaces publics du pavillon d'accueil du Musée de l'Amérique française et ses bureaux administratifs sont situés aux deux derniers étages de l'édifice. Les travaux partiels d'aménagement nécessaires pour accueillir le Centre à cet endroit avaient alors été évalués à 1.9 MS.

Cependant, lorsque la France a annoncé son association à ce projet pour son legs au gouvernement du Québec dans le cadre du 400e anniversaire de la ville de Québec, il fut décidé de procéder à une restauration plus importante du 2, côte de la Fabrique. La France a investi une somme de 1,8 millions de dollars pour le développement des concepts d'architecture et d'illumination du Centre ainsi que pour couvrir une partie des travaux d'aménagement des espaces publics.

Afin de couvrir l'ensemble des travaux d'aménagement du bâtiment, les travaux de réalisation de l'illumination et les travaux d'aménagement du corridor entre le pavillon d'accueil et le Musée de l'Amérique française, le gouvernement du Québec a haussé sa contribution de 1,9 M \$ à 4,2 M \$. La maîtrise d'œuvre du projet au Québec a été confiée à la Société immobilière du Québec.

Cette contribution du Québec est inscrite comme améliorations locatives aux états financiers 2008–2009 du Centre et celles-ci sont détenues en vertu d'un contrat de location-acquisition avec la Société immobilière du Québec pour une durée de quinze ans. Cette obligation de 4,2 M\$ est remboursée par le Centre au taux d'intérêt fixe de 4,28%, remboursable par versements mensuels de 31 269\$ (incluant les intérêts) jusqu'à son échéance en 2023, soit un remboursement annuel de 375 233\$. À échéance, le Centre aura versé un montant de 5,6 M\$, couvrant le capital et les intérêts, pour rembourser cette obligation.

Le gouvernement du Québec soutient le fonctionnement des activités du Centre par une contribution annuelle de 2M\$ destinée à couvrir les coûts des activités du Centre et les frais d'administration. Ce montant sera porté à 2,2M\$ en 2009–2010 pour tenir compte de l'ajustement nécessaire à l'augmentation de la dette en raison de la décision d'entreprendre de plus importants travaux de restauration suite à la confirmation de la contribution de la France.

Exceptionnellement, les états financiers 2008–2009 du Centre de la francophonie des Amériques couvrent la période du 19 mars 2008, date de la mise en œuvre du Centre, au 31 mars 2009. Même si la période couverte est légèrement plus longue qu'une année financière habituelle, les états financiers ne reflètent que quelques mois d'activités réelles car les premiers mois furent presqu'exclusivement consacrés à la mise en place de la structure administrative, au recrutement de l'équipe et à l'élaboration du plan stratégique.

Ainsi, en 2008-2009, le Centre n'aura réalisé que quelques mois d'activités liées à la réalisation de son mandat. Conséquemment, il faut prévoir que les charges de 1,3 M\$ figurant à l'état des résultats seront beaucoup plus élevées en 2009-2010 alors que celles-ci comprendront la réalisation d'activités pendant douze mois.

Il faut également tenir compte, lors de la lecture des états financiers, de l'excédent des produits sur les charges de 2,3 M\$ pour la période 2008-2009. Ceci s'explique par le fait que pendant cet exercice le Centre a bénéficié d'une partie de la subvention 2007-2008 du gouvernement du Québec (1 425 200\$) et de la subvention de 2008-2009 (2 025 200\$).

Cet excédent en fin d'exercice 2008–2009 constitue une réserve essentielle pour permettre au Centre d'assurer son fonctionnement jusqu'à ce que de nouveaux partenaires financiers soient trouvés. En 2009–2010, le Centre compte entreprendre des démarches en ce sens.

ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE DU 19 MARS 2008 AU 31 MARS 2009

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers du Centre de la francophonie des Amériques ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Centre reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers du Centre, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.

M. Michel Robitaille
Président-directeur général

Suzanne Gadhois

Mme Suzanne Gadhois

Directrice adjointe

Québec. le 12 août 2009

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À l'Assemblée nationale

J'ai vérifié le bilan du Centre de la francophonie des Amériques au 31 mars 2009 et l'état des résultats et de l'excédent cumulé ainsi que l'état des flux de trésorerie de l'exercice du 19 mars 2008 au 31 mars 2009. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Centre. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2009, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice du 19 mars 2008 au 31 mars 2009 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le vérificateur général du Québec,

Muand tachava CA auditer

Renaud Lachance, CA auditeur

Québec, le 12 août 2009



PRODUITS

			,
•	SUBVENTIONS	DU GOUVERNEM	IFNT DU QUÉBEC :

Du 19 mars 2008 au 31 mars 2008	1 425 200 \$
Du 1er avril 2008 au 31 mars 2009	2 025 200
► CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES	16 040
► VIREMENT DE L'APPORT REPORTÉ AFFÉRENT AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 11)	74 379
► REVENUS DE PLACEMENTS	24 892
	3 565 711

CHARGES

► COÛT DES ACTIVITÉS

Programmation	348 619
Communications	219 850
	568 469
► FRAIS D'ADMINISTRATION (note 3)	614 902
► FRAIS FINANCIERS (note 4)	72 820
	1 256 191

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES ET EXCÉDENT CUMULÉ AU 31 MARS 2009

2 309 520 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.





BILAN AU 31 MARS 2009

ACTIF

► À COURT TERME

Encaisse	438 165 \$
Placements temporaires (note 5)	1 825 000
Créances (note 6)	71 766
Frais payés d'avance	93 995
	2 428 926
► IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 7)	6 515 712
	8 944 638 \$

PASSIF

▶ À COURT TERME

Charges à payer et frais courus (note 8)	444 491 \$
Provision pour congés de maladie et vacances (note 9)	24 206
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme (note 10)	303 002
	771 699
▶ DETTE À LONG TERME (note 10)	3 860 142
► APPORT REPORTÉ AFFÉRENT AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 11)	2 003 277
	6 635 118

AVOIR

► EXCÉDENT CUMULÉ	2 309 520
	8 944 638 \$

ENGAGEMENTS (note 12)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Jean Louis Roy

M. Jean Louis Roy Président

M. Louis R. Comeau Administrateur Comité de vérification



FLUX DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE DU 19 MARS 2008 AU 31 MARS 2009

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

► EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES 2 309 520 \$

▶ ÉLÉMENTS SANS INCIDENCE SUR LA TRÉSORERIE :

Amortissement des immobilisations corporelles 248 726

Virement de l'apport reporté afférent
aux immobilisations corporelles (74 379)

▶ VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE LIÉS À L'EXPLOITATION :

Créances (71 766)
Frais payés d'avance (93 995)
Charges à payer et frais courus 294 842
Provision pour congés de maladie et vacances 24 206

Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation 2 637 154

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

► ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 13) (373 989)

Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement (373 989)

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS
DE TRÉSORERIE À LA FIN (note 13)

2 263 165 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



1. CONSTITUTION ET OBJET

Le Centre de la francophonie des Amériques, personne morale au sens du Code civil du Québec, est constitué en vertu de la Loi sur le Centre de la francophonie des Amériques (L.R.Q., chapitre C-7.1) laquelle est entrée en vigueur le 19 mars 2008.

Sa mission consiste à contribuer à la promotion et à la mise en valeur d'une francophonie porteuse d'avenir pour la langue française dans le contexte de la diversité culturelle en misant sur le renforcement et l'enrichissement des relations ainsi que sur la complémentarité d'action entre les francophones et les francophiles du Québec, du Canada et des Amériques.

Il s'intéresse au développement et à l'épanouissement des francophones et des francophiles et soutient le rapprochement des personnes, groupes et communautés intéressés par la francophonie. Il favorise les échanges, le partenariat et le développement de réseaux francophones afin de soutenir des projets structurants liés aux enjeux de société et diffuse l'information concernant diverses thématiques liées à la francophonie.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Centre utilise prioritairement le Manuel de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

La préparation des états financiers du Centre, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Le principal élément faisant l'objet d'une estimation est la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique du Centre consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires et les placements facilement convertibles à court terme, en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.



2. **CONVENTIONS COMPTABLES** (SUITE)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties sur leur durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire et les durées suivantes :

Améliorations locatives	Durée du bail
Équipement informatique et audiovisuel	Linéaire 3 ans
Mobilier et équipement	Linéaire 5 ans
Développements informatiques	Linéaire 3 ans
Parcours d'interprétation	Linéaire 5 ans

Les biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition sont amortis selon les mêmes méthodes et durée que les autres immobilisations corporelles.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Centre de fournir des biens et services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values sur immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

2. **CONVENTIONS COMPTABLES** (SUITE)

CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location—acquisition auxquels l'entité est partie à titre de preneur sont inclus dans les immobilisations corporelles et les dettes à long terme. Le coût comptabilisé au titre des contrats de location—acquisition représente la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail.

Tous les autres contrats de location sont comptabilisés comme des contrats de location-exploitation et les coûts de location qui en découlent sont inscrits à titre de charges au cours de l'exercice où ils surviennent.

CONSTATATION DES SUBVENTIONS, CONTRIBUTIONS ET APPORTS

Les subventions, contributions et apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et constatés à titre de produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations acquises.

Les subventions, contributions et apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

RÉGIMES DE RETRAITE

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interentreprises à prestations déterminées gouvernementaux compte tenu que le Centre ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

3. FRAIS D'ADMINISTRATION

Traitements et avantages sociaux	106 441 \$
Services professionnels	142 450
Loyers - Société immobilière du Québec	12 924
Dépenses de bureau	21 699
Télécommunications	13 005
Frais de déplacement et de représentation	16 686
Frais reliés au conseil d'administration	52 971
Amortissement des immobilisations corporelles	248 726
	614 902 \$

4. FRAIS FINANCIERS

	72 820 \$
Intérêts de la dette à long terme - Société immobilière du Québec	71 771
Frais bancaires	1 049 \$

5. PLACEMENTS TEMPORAIRES-AU COÛT

	1 825 000 \$
Dépôt à terme, 1,92%, échéant en janvier 2010 *	1 100 000
Dépôt à terme, 3%, échéant en août 2009 *	725 000 \$

^{*} Encaissable sur demande

6. CRÉANCES

	71 766 \$
Autres	3 100
Taxes de vente à recevoir	43 774
Intérêts sur placements à recevoir	24 892 \$

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR NETTE
Améliorations locatives	1 777 656 \$	49 379 \$	1 728 277 \$
Équipement informatique et audiovisuel	53 453	8 018	45 435
Mobilier et équipement	99 217	9 922	89 295
Développements informatiques	147 761	22 164	125 597
Parcours d'interprétation	523 207	43 600	479 607
	2 601 294	133 083	2 468 211
Détenues en vertu d'un contrat de location-acquisition			
Améliorations locatives	4 163 144	115 643	4 047 501
	6 764 438 \$	248 726 \$	6 515 712 \$

8. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS 10. DETTE À LONG TERME

Fournisseurs et frais courus	423 280 \$
Traitements et avantages sociaux à payer	21 211

444 491 \$

9. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

RÉGIMES DE RETRAITE

Les membres du personnel du Centre participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) et au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Les cotisations du Centre imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 10 213\$. Les obligations du Centre envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

PROVISION POUR CONGÉS DE MALADIE ET VACANCES

	MALADIES	VACANCES	TOTAL
Charge de l'exercice	7 626\$	16 580\$	24 206\$
Prestations versées au cours de l'exercice	_	-	_
Solde au 31 mars 2009	7 626 \$	16 580 \$	24 206 \$

Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition pour des améliorations locatives auprès de la Société immobilière du Québec de 4 163 144\$, au taux d'intérêt fixe de 4,28%, remboursable par versements mensuels de 31 269\$ (incluant les intérêts), échéant en 2023

Moins: Versements échéant en deçà d'un an $(303\ 002)$

3 860 142 \$

4 163 144 \$

Les paiements minimums futurs exigibles pour les prochains exercices s'établissent comme suit:

Total des paiements minimums exigibles	5 628 488
2015 à 2023	3 595 977
2014	375 233
2013	375 233
2012	375 233
2011	375 233
2010 (17 versements)	531 579 \$

Moins: Montant représentant les intérêts inclus dans les paiements minimums exigibles 1 465 344

4 163 144 S



11. APPORT REPORTÉ AFFÉRENT AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Apport reçu au cours de l'exercice 2 077 656 \$
Apport constaté à titre de produits de l'exercice (74 379)

2 003 277 \$

12. ENGAGEMENTS

CONTRATS DE SERVICES PROFESSIONNELS

Le Centre s'est engagé à verser des sommes en vertu de contrats de services professionnels. Le montant total des engagements est de 143 035 \$ et sera versé en totalité au cours du prochain exercice.

CONTRAT DE LOCATION-EXPLOITATION

L'engagement relatif au contrat de location-exploitation échéant en décembre 2011 concerne la location d'un photocopieur et se détaille ainsi:

2010	4 170 \$
2011	4 170
2012	2 085
	10 425 ¢

13. FLUX DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie figurant dans l'état des flux de trésorerie comprennent les montants suivants comptabilisés au bilan :

Encaisse	438 165 \$
Placements temporaires	1 825 000

Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 263 165 \$
---	--------------

Au cours de l'exercice, des immobilisations corporelles ont été acquises pour un montant de 4 163 144\$ au moyen d'un contrat de location-acquisition auprès de la Société immobilière du Québec. Le poste «Charges à payer et frais courus» inclut des acquisitions d'immobilisations corporelles représentant 149 649\$. De plus, des apports ont été reçus sous forme d'immobilisations corporelles pour un montant de 2 077 656\$.

Au cours de l'exercice, le Centre n'a versé aucun intérêt.

14.**OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

Le Centre est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec.

Aussi, au cours de l'exercice, le Centre a reçu certains services à titre gratuit. Le traitement et les avantages sociaux de son président-directeur général (10 mois), d'une juste valeur de 117 910\$, ont été assumés par le ministère des Relations internationales. De plus, au cours des six premiers mois de son existence, le Centre a occupé des locaux au Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes. La juste valeur des loyers au cours de cette période s'élevait à 24 909\$. Ces opérations n'ont pas été comptabilisées puisque la valeur d'échange est nulle.

À l'exception des opérations entre apparentés comptabilisées à la valeur d'échange déjà divulguées aux états financiers et de l'acquisition d'immobilisations corporelles auprès du Musée de la civilisation du Québec pour un montant de 223 207 \$, le Centre n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.





Le Centre se sent interpellé par l'exercice lié à l'application de la Loi sur le développement durable sanctionné à l'unanimité par les membres de l'Assemblée nationale, le 19 avril 2006. Le Centre ne ménagera aucun effort pour intégrer le développement durable à ses pratiques de gestion et pour promouvoir la connaissance, l'action responsable ainsi que l'engagement en matière de développement durable au sein de son organisme et auprès de ses partenaires.

C'est dans cet esprit que le Centre a élaboré un Plan d'action de développement durable 2009-2013, conforme aux prescriptions de la Loi sur le développement durable ainsi que la stratégie gouvernementale qui l'a suivie. Il présente des objectifs ambitieux et réalistes qui auront des incidences concrètes et positives, tant au sein de l'organisme qu'auprès de sa clientèle et de ses partenaires. Ces objectifs sont :

 Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre;

- ▶ Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement:
- ► Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables;
- ► Renforcer la viabilité et la résilience des collectivités urbaines, rurales ou territoriales et des communautés autochtones;
- ▶ Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets intégrés de développement durable;
- ► Accroître l'implication des citoyens dans leur communauté.

Au cours des quatre prochaines années, plusieurs gestes découlant de ces six objectifs et des sept actions définis dans le Plan du Centre seront posés afin d'atteindre les cibles visées. Le plan d'action de développement durable 2009-2013 du Centre peut être consulté sur son site Internet.



LE CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES

REMERCIE SES PARTENAIRES POUR LEUR PRÉCIEUSE CONTRIBUTION. C'EST GRÂCE À EUX QUE L'ANNÉE 2008-2009 FUT UN SUCCÈS.

Agence nationale et internationale du Manitoba

Alliance nationale de l'Industrie musicale

American Association of Teachers of French

Agence universitaire de la Francophonie

Alliance Française de Providence, Rhode Island

Ambassades de France à Ottawa et à Washington

Association canadienne d'éducation de langue française

Association des universités de la francophonie canadienne

Association Québec-France

Association francophone pour le savoir

Assemblée communautaire fransaskoise

Canadian Parents for French

Centre des auteurs dramatiques

Centre International de Lafayette

Comité français du 400e anniversaire de Québec

Communication-Jeunesse

Conseil International d'Études Francophones

Congrès mondial acadien 2009

Consulat général de France à Québec

Conseil des relations internationales de Montréal

Consulat général des États-Unis à Québec

Direction régionale des affaires culturelles en Guadeloupe

Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française

État de la Louisiane

Fédération culturelle canadienne-française

Fédération des chambres de commerce du Québec

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada

Fédération des familles souches du Québec

Festival acadien de Caraquet

Hôtel Château Laurier

Institut du Nouveau Monde

Journal France-Amérique

La Comédie Sans Frontières d'Haïti

Le Forum économique international des Amériques

Les éditions du Septentrion

Les Offices jeunesse internationaux du Québec

Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

Ministère des Relations internationales

Musée de la civilisation

Office franco-québécois pour la jeunesse

Regroupement des éditeurs canadien-français

Reporters sans frontières

Revue Québec français

Richelieu International

Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes

Société du 400e anniversaire de Québec

Société Saint-Thomas- d'Aguin (Île-du-Prince-Édouard)

Université Laval

Ville de Québec

Ville de Lafayette



LE CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES

2, CÔTE DE LA FABRIQUE, CASE POSTALE 110, SUCC. HAUTE-VILLE, QUÉBEC (QUÉBEC) G1R 4M8 CANADA
TÉLÉPHONE: 418 646-3300 | TÉLÉCOPIEUR: 418 646-3232 | LIGNE SANS FRAIS: 1877 646-3322 | INFO@FRANCOPHONIEDESAMERIQUES.COM

la francophonie!

WWW.FRANCOPHONIEDESAMERIQUES.COM

Le Centre de la francophonie des Amériques bénéficie du soutien financier du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes du Québec.

